

Arrêtons de les mettre dans des cases !

Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse

- **Contexte :**

- Mission confiée par le Premier ministre en mai 2016 à Célia Vérot, conseillère d'Etat et Antoine Dulin vice-président du CESE visant à identifier des simplifications à destination des jeunes (16- 30 ans)
- Un appui du SGMAP, de la DJEPVA et de l'IGAS
- Deux temps de décision : 20 mesures en novembre et 6 en mars

- **Méthode :**

- Des travaux centrés sur les besoins et la parole des jeunes: atelier collaboratif, rencontres de terrain, étude qualitative sur les parcours usagers, consultations, enquête en ligne, etc.

Arrêtons de les mettre dans des cases !

Les simplifications administratives

- Les Constats :
 - Les jeunes sont particulièrement touchés par la complexité administrative,
 - Les démarches administratives sont particulièrement déterminantes pour leur avenir,
 - Un système administratif construit autour de barrières d'âges.
- Pourquoi simplifier ?
 - La simplification comme enjeu d'insertion,
 - La simplification limite les discriminations,
 - La simplification permet de choisir la bonne orientation.

Arrêtons de les mettre dans des cases !

Les simplifications administratives

- Les Mesures:
 - La Garantie jeunes,
 - La couverture sociale augmentée,
 - Des nouveaux droits sociaux.
- Les principes :
 - Construire les dispositifs pour les jeunes,
 - Créer les conditions pour l'autonomie des jeunes,
 - Structurer les politiques en pensant jeunesse.

Arrêtons de les mettre dans des cases ! Une gouvernance renouvelée et coordonnée

- Les constats:
 - une politique publique transverse ;
 - des dispositifs et des acteurs qui se superposent ;
 - une faible coordination des acteurs.
- Les conséquences :
 - des disparités territoriales ;
 - des ruptures dans le parcours des jeunes ;
 - l'errance et l'inactivité.

Arrêtons de les mettre dans des cases !

Une gouvernance renouvelée et coordonnée

- Les facteurs clés de succès de la coordination des acteurs :
 - impliquer les jeunes ;
 - construire une vision partagée et adaptée au territoire ;
 - un fonctionnement en réseau qui gère les transitions entre acteurs ;
 - les agents ;
 - des financements pluriannuels.
- Les propositions :
 - Une politique interministérielle rattachée au Premier ministre ;
 - Une stratégie définie au niveau régional ;
 - Un niveau opérationnel adapté au territoire
 - centrer l'action autour des missions locales et des CROUS.

Arrêtons de les mettre dans des cases ! L'accès à l'autonomie des jeunes protégés

Une attention particulière pour l'accès à l'autonomie des
jeunes protégés

- L'accès à l'autonomie des jeunes protégés : jeunes majeurs sortant de l'ASE et de la PJJ
- Des difficultés exacerbées pour ces jeunes
- Un contexte d'urgence sociale

Arrêtons de les mettre dans des cases !

L'accès à l'autonomie des jeunes protégés

- Des propositions de simplification opérationnelles :
 - Pour sécuriser leur parcours lors de l'arrivée à l'âge adulte
 - Pour s'assurer d'une prise en charge globale et coordonnée
- Pour une refonte structurelle de la protection des jeunes majeurs :
 - Réintroduire les jeunes majeurs comme compétence obligatoire des départements
 - Garantir à tous les jeunes protégés un accompagnement matériel, éducatif et affectif dans un cadre stable et sécurisant